

2025-31

Département De la Drôme
COMMUNE DE SAINTE JALLE

ARRÊTÉ MUNICIPAL
Du 05 Mars 2025
Portant empiètement sur voie publique
à SAINTE JALLE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE-JALLE,
Code collectivité : 26306

Nous, Marie-Noëlle ARMAND, Maire de SAINTE JALLE,

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et suivants du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les pouvoirs généraux de police des Maires en matière de circulation et stationnement à l'intérieur de l'Agglomération,

Considérant les travaux : création et remplacement de poteaux telecom pour le déploiement du réseau aérien pour le haut-débit ;

Considérant que les travaux sont prévus pour une durée d'un mois à compter du 10 Mars 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu la demande présentée le 25 Février 2025 par l'entreprise SARL BLASCO 747 chemin du Rocan 84200 CARPENTRAS représentée par Monsieur BLASCO Benjamin

ARRÊTE

Article 1 : Il n'y a pas de déviation de circulation ni de fermeture de voies pour ces travaux mais un empiètement sur la chaussée au niveau : **du chemin d'anguillard, de fournelle, de combe truaye, de serre teston, de rieux frais, de rochebrune, de la gardiole, des étangs, mais aussi sur la route de saint Quenin, de saint Sauveur, et la montée du Château à partir du 10/03/2025 à 08 h 00 pour une durée de 1 mois.**

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire qui devra également s'assurer de la sécurité des éventuels piétons.

Article 3 : Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit sur la partie de voie reprise à l'article 1.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera :

- ~ affiché et publié, conformément à la réglementation en vigueur,
- ~ notifié à l'entreprise SARL BLASCO 747 chemin du Rocan 84200 CARPENTRAS
- ~ notifié à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Rémuzat

Sainte-Jalle, le 05 Mars 2025
Marie-Noëlle ARMAND, Le Maire

